

Commission Forêt - Industrie

Objectifs

La Commission Forêt – Industrie est dirigée par des membres actifs de l’ATIBT et elle a pour objectifs de :

- Défendre les intérêts des producteurs et transformateurs de la filière forêt-bois basés en Afrique Centrale et Afrique de l’Ouest,
- De soutenir et informer les membres de l’ATIBT basés en Afrique pour maintenir un secteur innovant, respectueux des standards internationaux, et économiquement viable.
- De mener une réflexion avec les acteurs de terrain afin de contribuer activement aux débats internationaux sur la filière forêt – bois tropicaux, et répondre ainsi de manière pragmatique aux exigences prônées sur la scène internationale au sujet de la gestion durable des forêts ;
- De fédérer les différents acteurs des pays producteurs autour des grandes questions relatives à la filière forêt – bois tropicaux, participer aux débats, adopter et défendre des positions communes en animant un réseau « Afrique » pour mener des études, permettre le partage d’expériences, le partage d’investissements et traiter de problématiques techniques ;
- De maintenir un lien entre pays producteurs / pays consommateurs et communiquer sur les mesures mises en œuvre au niveau des pays producteurs et contribuer à une meilleure visibilité de la filière ;
- Alimenter les réflexions qui peuvent être menées au sein des autres commissions.

Cette commission renforcera ainsi le lien entre l’équipe de l’ATIBT et les sociétés forestières et industriels du bois d’Afrique Centrale et de l’Ouest, lien d’autant plus important que la distance entre le siège de l’ATIBT et les pays producteurs est grande.

Composition de la commission

Les membres de la commission Forêt - Industrie de l’ATIBT exercent leurs fonctions gratuitement. Peuvent être membres les acteurs qui ont une part active dans le secteur Forêt - Industrie. Ils ne sont pas tenus de verser une cotisation à l’ATIBT, mais ils doivent activement participer au fonctionnement de la commission dans une démarche constructive (apporter des informations ou effectuer des recherches nécessaires aux besoins de la commission, proposer des améliorations...). Les membres peuvent représenter leur propre personne ou une entité.

Chaque membre devra décrire succinctement ses activités ou ses besoins. Le nombre de membres n’est pas limité.

Relations avec les autres commissions de l'ATIBT

La Commission Forêt – Industrie, en soulevant et traitant des problématiques des productions de bois tropicaux et produits transformés, contribue activement à alimenter les réflexions et orienter les actions menées au sein des autres commissions, que ce soit sur des problématiques logistiques, techniques, de marché, de certification...

Un lien fort doit donc exister entre cette commission traitant des problématiques qui se posent en amont de la filière, et les autres commissions intervenant sur des sujets situés plus en aval.

Thèmes de réflexion

Les thèmes généraux de réflexion sont la gestion durable des forêts, la transformation locale du bois et le commerce de la production forestière.

Sans que la liste ne soit limitative, nous pouvons citer les activités suivantes :

- Gestion durable des forêts - acquis - évolutions - perspectives
- Développement des plantations forestières
- Valorisation des essences secondaires
- Transformation plus poussée du bois
- FLEGT / RBUE et certification
- Marché local et régional ;
- Législation forêt / industrie bois
- Renforcement des capacités

Les thèmes abordés lors des Forums internationaux de l'ATIBT, ou lors des RACEWOOD, seront particulièrement pris en compte et suivis par les commissions ; inversement, les commissions seront directement concernées par le choix des sujets de fond prévus lors de ces rencontres.

Les thèmes spécifiques retenus pour l'année 2017-2018, ainsi que leur regroupement par thème général et leurs liens avec les autres commissions, sont affichés dans l'annexe.

Membres de la commission (à préciser)

- Professionnels du secteurs bois
- Bureaux d'études, Universités, Centres de recherche et formation
- Fournisseurs de matériel ou service
- Individuels

Annexe – Feuille de route 2017 de la commission forêt - industrie

Les thèmes spécifiques retenus pour l'année 2017, ainsi que leur regroupement par thème général et leurs liens avec les autres commissions, sont affichés dans le tableau ci-dessous.

THEME	SUJETS	LIENS AUTRES COM.
GESTION DURABLE DES FORETS		
EVOLUTION DES LEGISLATIONS EN AFRIQUE CENTRALE	- Révision des codes forestiers ; - Révision des textes d'application	-
PLANTATIONS FORESTIERES (ETUDES FINANCEES VIA PROJET FLEGT-REDD+ EN COTE D'IVOIRE, AU CAMEROUN, GABON, CONGO ET EN RDC)	- Analyse cadre législatif existant - Bilan expériences plantations bois d'œuvre - Inventaire projets pilotes agroforesterie	- Certification (carbone)
LKTS	- Prise en compte dans inventaires et plans de gestions/ opérations	- Marketing
AMENAGEMENT	Etat lieux aménagement (pratiqué depuis 20 ans) – évolution, perspectives	
TRANSFORMATION LOCALE DU BOIS		
RENFORCEMENT CAPACITES	- Formations - ...	- Formation
COMMERCE		
NORME ISO POUR COC	- Possibles influences sur EUTR/FLEGT, certification CoC FSC, PAFC, légalité.	
CITES	- Guide	
MARCHES BOIS	- Statistiques annuelles - Participation dans marchés nationaux et régionaux en Afrique	